

LOI 1901, 120 ANS APRÈS REGARDS CROISÉS SUR LES LIBERTÉS ASSOCIATIVES

17h10 : Ouverture

par **Claire Thoury**, présidente du Mouvement associatif

17h20 : 1ère table ronde

Retours sur plus d'un siècle de libertés associatives

- **Jean-Claude Bardout**, magistrat, auteur de *L'Histoire étonnante de la loi de 1901. Le droit des associations avant et après Pierre Waldeck-Rousseau*
- **Véronique Séhier**, ancienne co-présidente du Planning familial
- **Julien Talpin**, sociologue, animateur du comité scientifique de l'Observatoire des libertés associatives

18h30 : 2ème table ronde

Et ailleurs ? La société civile face au rétrécissement de l'espace civique

- **Philippe Ryfman**, avocat au barreau de Paris, spécialiste en droit des associations et fondations
- **Pavol Szalai**, journaliste, responsable du bureau UE/Balkans au sein de Reporters Sans Frontières
- **Alexandrina Najmowicz**, directrice du Forum Civique Européen

Les 2 tables rondes seront chacune suivies d'un temps de questions/réponses avec le public.
Les échanges seront animés par le journaliste **Olivier Zanetta**.

19h40 : Clôture

par **Olivia Grégoire**, Secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable
et **Sarah El Haïry**, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement